



DEPARTEMENT DE L'AUBE
ARRONDISSEMENT DE TROYES
COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 20 décembre 2023

Date de la convocation : 14/12/2023
Date d'affichage de la convocation : 14/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le **20/12/2023 à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Nombre de Conseillers :

En exercice :	14
Présents :	09
Représentés :	02
Votants :	11

Etaient présents : Mmes et MM. Roland BROQUET, Romain ARNAUD, Christie DEZERT, Emilien BIGNON, Claire ADAM, Pascal RANC, Pierre BAILLY, Agnès RAGOT, Johann DE BRUIN.

Absents ayant donné procuration : Mmes Mme Vanessa CHEVALLIER pouvoir à Emilien BIGNON, M. Cosme RAGOT pouvoir à Roland BROQUET,

Absente : Mmes Anne-Lise DURAND, Sabrina GUYON ? Eléonore De FRESCHVILLE

Secrétaire de séance : Romain ARNAUD

Délibération n°

2023_D_113

Objet de la délibération : MAINTENANCE INFORMATIQUE UTILISATEURS

Monsieur le Maire présente une proposition commerciale de la société 3C Solutions de Troyes relative à de la maintenance informatique, au support des utilisateurs et aux activités de contrôle et de surveillance du système en production.

La prestation proposée par la société 3C Solutions s'élève à 239 € HT/mois soit 3 132 € HT/an.

S'ajouteront des frais de gestion de 6 € HT/mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

▶ **ACCEPTÉ** la proposition commerciale présentées ci-dessus.

▶ **AUTORISE** le Maire à la signer

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire, Roland BROQUET.

